



Namur, le 25 mai 2018

Discours sur l'état de la Wallonie À qui profite la reprise économique ?

Ce mercredi au parlement régional, le ministre-président Willy Borsus a prononcé son premier « discours sur l'état de la Wallonie ». Le discours a été teinté d'accents optimistes mais le ministre-président a reconnu que malgré des perspectives encourageantes, des frémissements positifs, « *les chiffres sont préoccupants* ».

La CSC wallonne souhaite mettre ce discours en perspective avec le dernier rapport de l'IWEPS sur l'économie wallonne. Ce rapport confirme que les indicateurs économiques sont effectivement décevants.

Portée par un contexte international plus favorable, la Wallonie a renoué avec la croissance. Les performances de l'économie wallonne n'en demeurent pas moins timides. La croissance se situe en dessous de la moyenne européenne. Pas suffisant après la récession de 2012-2013 et la croissance très lente de 2014-2015. Surtout, la Wallonie ne crée pas suffisamment d'emplois durables et de qualité. Si sur le plan quantitatif, la croissance demeure porteuse d'emplois. Sur le plan qualitatif, la situation est moins favorable. Il s'agit principalement d'emplois de moindre qualité créés dans le secteur des services.

Parmi les freins à cette création d'emplois durables, épinglons un problème récurrent de valorisation sur le sol wallon des montants importants investis dans la recherche et le développement. Le rapport sur l'économie wallonne pointe également un déficit d'ancrage sur le sol wallon de secteurs à haute valeur ajoutée comme la chimie et le secteur pharmaceutique.

Par ailleurs, cette croissance ne profite pas assez aux travailleurs et aux citoyens wallons. Les gains de productivité engrangés ces dernières années n'ont pas donné lieu à des augmentations de salaires, pourtant bien nécessaires pour soutenir le pouvoir d'achat et la consommation intérieure. (La demande intérieure des ménages est ainsi restée en retrait jusque 2016.)

Enfin, cette croissance est insuffisante pour combler le handicap structurel de la Wallonie. Malgré les Plans Marshall, la Wallonie n'est toujours pas parvenue à combler son handicap structurel en termes de

PIB vis-à-vis de la Belgique et de l'Union européenne. Ainsi, la Wallonie continue d'enregistrer un déficit de près l'ordre de 15 à 20% par rapport à la moyenne européenne. La Wallonie a encore et toujours besoin d'un vigoureux plan de redéploiement économique. On peut toutefois douter que le plan d'investissements wallon de 5 milliards d'euros puisse remplir cette tâche.

En effet, à la lecture des 31 mesures proposées, on ne peut toutefois que déchanter. Le plan d'investissement ne consacre que très peu de moyens au redéploiement économique (à peine 30% du montant global), alors qu'il y a urgence à augmenter la valeur ajoutée produite sur le territoire. Il constitue par ailleurs une sorte d'inventaire à la Prévert sans réel fil conducteur. L'absence de vraies priorités dans les budgets alloués conduit à sous-financer des projets essentiels pour la population wallonne (100 millions alloués à la santé) et à encourager des projets contestables sur le fond (400 millions pour les compteurs dits « intelligents »)

Pour la CSC wallonne, le chemin à parcourir pour faire de la Wallonie une région prospère est encore long. A contrecourant de la précarisation d'une part de plus en plus large de la population wallonne, cette prospérité ne pourra être atteinte que si le monde politique délaisse l'austérité budgétaire pour s'engager audacieusement dans une politique de redéploiement économique et social de la Wallonie qui n'exclut aucun citoyen.

François Reman
Attaché de presse CSC wallonne
0488 257 841